COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a tenu une réunion extraordinaire le 06 avril 2016, dans la Salle du Conseil de la Banque à Yaoundé (Cameroun), sous la présidence de Monsieur Lucas ABAGA NCHAMA, Gouverneur de la BEAC et Président statutaire du CPM.

Au cours de cette séance, le CPM, après analyse de l'évolution récente de la liquidité du système bancaire dans la CEMAC, a décidé de baisser de 50 % les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques des pays de la CEMAC.

Par ailleurs, examinant en première lecture les textes relatifs à la Réforme de la politique monétaire de la BEAC, le CPM a formulé des recommandations sur le projet de Décision fixant les règles, instruments et modalités d'intervention de la BEAC sur le marché monétaire, ainsi que sur le projet de Décision portant réaménagement du dispositif des réserves obligatoires de la BEAC./-

Fait à Yaoundé, le 06 Avril 2016

Le Président du Comité de Politique Monétaire,

Lucas ABAGA NCHAMA